



COLLECTIF STOP-EPR NI A PENLY NI AILLEURS

Le Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs est une association antinucléaire fondée en 2009, membre de FNE-Normandie et du Réseau Sortir du nucléaire, de Seine-Maritime siégeant à la CLIN Paluel-Penly et participant, dans le cadre de l'ANCCLI, aux dialogues techniques avec les exploitants nucléaires et les pouvoirs publics.

Contact

Tél : 06 62 29 50 48

<http://stopeprpenly.org/>



CAHIER D'ACTEUR N°13

Pour un arrêt immédiat de la gabegie atomique

PRESENTATION GENERALE DU PROPOS DU COLLECTIF STOP-EPR NI A PENLY NI AILLEURS

Le débat public relatif au Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs tel qu'il est envisagé par le maître d'ouvrage, c'est-à-dire l'Etat, ne porte pas sur l'opportunité et les objectifs de la gestion des substances accumulées depuis près d'un siècle par la filière nucléaire mais seulement sur les modalités de cette gestion.

Le choix de l'Etat de persévérer dans le traitement des combustibles usés constitue une contrainte colossale qui bloque toute réorientation structurelle de la gestion des matières et déchets radioactifs qui ne repose aujourd'hui que sur la distinction abusive entre des substances qui seraient valorisables et d'autres qui ne le seraient pas.

Le recours au « re »traitement des combustibles usés réaffirmé dans le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) présentée le 25 janvier 2019 par le Ministère de la transition écologique et solidaire n'est pas sans conséquence sur ce que l'on a coutume d'appeler l'aval du « *cycle du combustible* »... sans apporter d'avantages substantiels pour l'amont de ce cycle à en croire le rapport publié par le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire publié le 27 juillet 2018.

Le Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs considère en écho à la recommandation n°1 du rapport du Haut Comité cité précédemment que la société civile doit être pleinement informée, à l'occasion de ce Débat public, des enjeux économiques, environnementaux et sociaux liés au « *cycle du combustible* » afin de pouvoir contribuer aux choix de gestion des matières et des déchets radioactifs qui auront un impact, de fait, sur la mise en oeuvre des différentes étapes du « *cycle du combustible* ».

L'IMPASSE DU CYCLE FERME

Une comparaison sans équivoque

Selon une étude réalisée conjointement par Orano, EDF et le CEA en application de l'article 9 du décret n° 2017-231 du 23 février 2017, l'analyse comparée des impacts sur l'environnement des « cycles » dits « ouverts » et « fermés » en vigueur aujourd'hui est sans équivoque. Si un « cycle » ouvert entraînerait une augmentation conséquente des volumes des déchets de haute-activité (+ 294%), il entraînerait une baisse significative des volumes des autres déchets en particulier de ceux de moyenne activité à vie longue. Le bilan environnemental de l'analyse comparée des deux options est très clair : il n'existe pas d'écarts suffisants entre les deux options pour justifier le maintien du cycle fermé dont les impacts à la Hague sont conséquents. Cette évolution de la gestion des combustibles usés qui ferait l'économie du traitement réalisé actuellement par Orano n'entraînerait aucune augmentation notable du besoin en uranium du parc nucléaire alors que les prix de cette matière de plus en plus délaissée dans le monde ne cesse de chuter.

Qui justifie l'abandon du Mox

Le recours à un « cycle » ouvert permettrait une gestion plus sûre du « trajet du combustible » à l'heure où EDF envisage de recourir à nouveau à l'usage de combustibles URE et à étendre l'usage de Mélanges d'Oxyde de plutonium et d'Oxyde d'uranium (Mox). Ainsi la collectivité pourrait s'épargner la charge de la gestion de matières bien peu valorisables sans que le stock de Pu ne diminue effectivement. Et l'on irait vers une simplification du « cycle » qui amènerait une diminution du nombre de transports pour le moins sensibles. Faudrait-il pour cela que l'aval du « cycle » ne soit plus déterminée par le souci d'alimenter l'activité d'une entreprise dont le modèle n'a eu aucun écho dans le monde... d'autant plus que le Mox pose des

problèmes de gestion conséquents et surtout n'est pas « recyclable »...

Pour une meilleure appréciation des modes de gestion

Le choix du traitement du combustible nous laisse aujourd'hui un héritage empoisonné sans jamais avoir garanti la durabilité économique du mode de gestion préconisé. Non seulement les piscines du site de La Hague arrivent à saturation avec 9 778 tML sur 14 000 tML de capacités nominales, mais des matières diverses et variées s'accumulent sans limites. Il s'agit en particulier de l'URT dont les stocks gonflent à hauteur de quelques 470 kg pour chaque assemblage (500 kg) « traité ». Comment considérer dès lors que nous sommes en présence d'une gestion maîtrisée ?

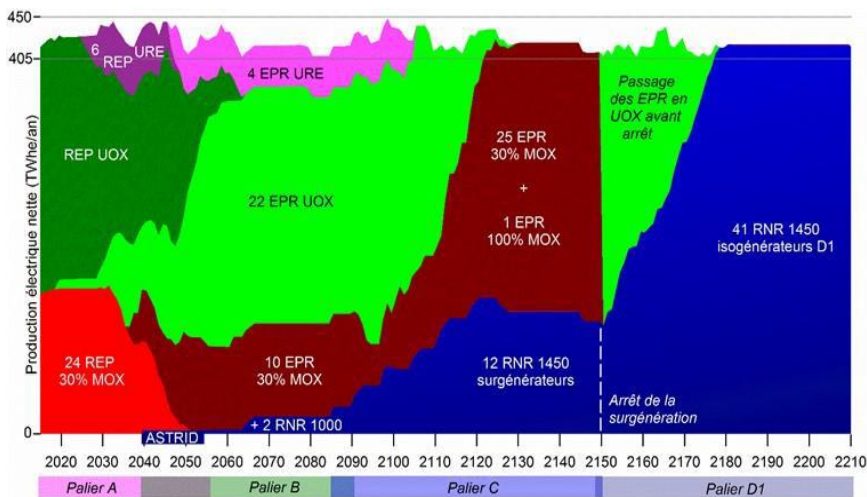
UNE FILIERE QUI PERSEVERE DANS L'ERREUR

Le pire est que rien ne change... Le 11 janvier 2018, la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) a organisé un atelier spécifique dans le cadre de l'élaboration de la PPE consacré à la filière nucléaire. Sans scrupule la filière nucléaire a donné à voir une foi indéfectible dans le « re »traitement et même envisagé quelques solutions surprenantes qui sont présentées aujourd'hui à l'occasion de ce débat public.

Du recyclage au multirecyclage

Loin de reconnaître que la production annuelle d'un millier de tonnes d'URT portant le stock total à quelques 30 000 t n'est pas tenable, la filière veut au mieux aménager l'aval du cycle pour laisser croire que le « recyclage » progresserait.

On a affaire à un retour du mythe de la surgénération revêtu de nouveaux habits. Cette filière tiendrait désormais lieu d'incinérateur de « déchets » sans résoudre pour autant l'épineuse question de l'accumulation de l'uranium de traitement si ce n'est de manière marginale.



Source : rapport remis au GT PNGMDR du 11 Février 2019

Vers des combustibles du 3^{ème} type...

La filière, doutant néanmoins de la capacité effective de finaliser le projet Astrid et de développer une filière de surgénérateurs (RNR), propose à présent d'introduire progressivement de nouveaux combustibles d'ici 2045 en application des articles 12 et 51 du PNGMDR 2016-2018. On irait donc vers une insertion de Mox dans les assemblages CORAIL et MIX dans « des » EPR alors que l'on ne sait même pas si FLA3 démarera un jour ni comment tiendront des équipements sous pression qui manifestement n'ont pas été fabriqués de manière pleinement satisfaisante...

Et d'ici là le recours à l'URE

Et comme une incertitude peut en cacher une autre dans le nucléaire, EDF envisage, d'ici la mise au point définitive des combustibles qui permettraient le multirecyclage tant attendu, d'exhumer une vieille idée qui n'a guère fait ses preuves à savoir le chargement d'un nombre croissant de réacteurs avec de l'uranium de retraitement enrichi (URE). Le projet est pour le moins inquiétant. Cela consiste à transférer en Russie quelques 4 500 t. d'URT pour récupérer au mieux 540 t. de combustibles en se débarrassant au passage de matières bien encombrantes... d'ici le développement hypothétique d'une filière de ré-enrichissement en France dûment dimensionnée.

Le bricolage tenant lieu de solution

Tout au plus le recours à des combustibles URE en plus du Moxage déjà pratiqué _ si tant est que la production du parc électronucléaire reste de l'ordre de 420 TWh par an _ permettrait d'afficher un taux de recyclage de l'ordre de 16%... chiffre bien dérisoire ! Aucun problème structurel de la gestion qui est en vigueur aujourd'hui ne serait réglé d'ici la seconde moitié du XXI^e siècle. Tout au plus nous sommes en présence d'une manœuvre pas si habile pour justifier le renouvellement du parc nucléaire au

cours des prochaines décennies et donc la pérennisation de l'option atomique au prétexte d'une gestion moins mauvaise des déchets. Il s'agit bien de « continuer à pédaler pour éviter de tomber » pour paraphraser Jean-Bernard Lévy mais nullement d'opérer une réorientation réaliste de la gestion des matières et déchets qui dimensionne la production électronucléaire aux capacités effectives d'entreposage et de stockage... et non l'inverse comme aujourd'hui.

Prendre enfin en compte l'intérêt et les droits des générations futures

Force est de reconnaître que la filière nucléaire qui se prétend exemplaire ce faisant se montre bien moins vertueuse que les autres secteurs industriels qui les uns après les autres se tournent vers l'économie circulaire. D'aucuns continuent de considérer les déchets comme un mal nécessaire considérant leur volume comme dérisoire. Or il n'en est rien. Nuls déchets et matières ne concentrent un tel potentiel de risques pour des durées si longues sans présenter un si faible et précaire potentiel de valorisation.

UN CHANGEMENT RADICAL DE CAP S'IMPOSE

L'industrie nucléaire a été développée tel un superbe aéronef sans que jamais personne ne pense à construire la piste d'atterrissage qui permette de mettre un terme à un voyage si coûteux tant pour les hommes que pour la nature. Il conviendrait donc à l'occasion de ce 5^e PNGMDR éclairé par l'avis délibéré n°2016-036 de

l'autorité environnementale du 20 juillet 2016 d'opérer un changement profond de la doctrine de gestion après quatre premiers plans qui ont permis de mettre de l'ordre dans un domaine trop longtemps négligé.

Vers une gestion sincère

La première injonction concerne l'information complète, sincère et précise du public afin que le plus grand nombre puisse concevoir l'opportunité, les modalités et les objectifs des solutions envisagées.

Cela nécessite de préciser, pour chaque matière, son activité et sa nocivité et surtout de fournir une indication de l'évolution de l'activité et de la composition des principaux radioéléments et produits écotoxiques stockés, à diverses échéances de très long terme (millier d'années, dizaine de milliers d'années, centaine de milliers d'années, million d'années).

Cela implique surtout que l'ensemble des études et rapports relatifs au « cycle » soient publiés dans leur totalité... mais aussi de systématiser l'évaluation environnementale des propositions et autres orientations envisagées.

Dans le cadre d'une sortie programmée du nucléaire

On ne peut douter que dûment informés la multitude et ses représentants ne demandent un pilotage soutenable de la filière électronucléaire en fonction des possibilités effectives, économiques, géographique et écologiques des gestion robuste et sûre des quelques 1 540 000 m³ de déchets déjà accumulés, des 14 000 t de combustibles en souffrance et des quelques 400 000 t. d'uranium entreposés....Rien ne sert de creuser pour faire disparaître toutes ces substances si sensibles. La plus élémentaire prudence invite à d'abord initier une décroissance rapide de la production de substances radioactives par la mise à l'arrêt phasée des réacteurs en envisageant l'entreposage sur site des combustibles usés et des déchets issus de la déconstruction des installations. Mais surtout il

conviendrait d'enfin définir des limites admissibles d'accumulation des matières radioactives qu'elles soient aujourd'hui considérées comme déchets ou comme « valorisables » pour garantir le « droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».

Qui mette en œuvre les meilleures techniques disponibles

Comme l'explique clairement le Rapport IRSN n°2018-00003 publié le 8 juin 2018, il n'y a pas de fatalité en matière de gestion des déchets nucléaires. Des techniques sont aujourd'hui disponibles pour entrevoir une autre stratégie bien moins incertaine que le projet de stockage en couche géologique profonde et l'extension continue des autres installations consacrées à la gestion des déchets et matières de moindre activité.

Nul besoin de recourir systématiquement aux artifices mis en œuvre par Orano et EDF pour maquiller un bilan peu honorable. Il faut oser l'innovation pour éviter la multiplication et la dissémination des matières et déchets radioactifs.

Dans le souci de l'environnement et des travailleurs

Une telle réorientation ne peut se faire sans une planification robuste qui amène Orano et EDF à reconsidérer la manière dont ils conçoivent l'aval du « cycle du combustible » et plus globalement de la gestion des déchets générés par l'activité nucléaire. Il conviendrait en premier lieu d'envisager non pas la pérennisation des activités de traitement du site de La Hague et de la fabrication de Mox mais d'organiser une mise à l'arrêt progressive des installations du Nord Cotentin avant un grand revamping ni utile ni justifié. Il s'agirait plus fondamentalement d'envisager la mutation du site en centre de stockage sous une tutelle indépendante des producteurs de substances radioactives dans le souci de maintenir l'emploi et les compétences.